



CP n° 2021 - 101_2
Pour diffusion dès ce jour jusqu'au vendredi 13 août
*(suspension d'un CP précédemment,
même transmis n° 2021 - 100 relatif au même sujet)*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelles dispositions d'accueil du public dans les services municipaux du Gosier à compter du lundi 9 août 2021

GOSIER, LE 10 AOÛT 2021 — Cédric CORNET, maire du Gosier, président de la CARL, informe le public qu'en raison de la forte dégradation de la situation sanitaire due à la propagation du Covid 19 et de ses variants dans l'ensemble du territoire, de nouvelles dispositions d'accueil du public dans les services municipaux sont prises.

À compter du lundi 9 août :

- le public pourra être accueilli de 7h30 à 13h30 du lundi au vendredi exclusivement sur rendez-vous (pris par téléphone ou par mail) ;
- les démarches administratives pouvant se faire à distance (courrier papier, téléphone, mail) sont privilégiées ;
- l'accueil du public devra respecter la jauge maximale indiquée dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville et du pôle administratif. Toutefois les services suivants maintiendront un accueil dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur : Police Municipale, Etat civil pour les déclarations de naissance et de décès et le cimetière pour les opérations funéraires.

Comptant sur l'engagement de chacun , la population est invitée à poursuivre et à adopter les gestes barrières qui permettent de réduire la propagation du virus.

Contact pour les prises de rendez-vous :

Mairie 0590 84 86 86 | Pôle administratif 0590 47 05 68 | CCAS 0590 84 99 20 | Police municipale 0590 84 09 55

Mail : courrier@villedugosier.fr

Contact Presse :

- Nathalie SILVESTRE | 0690 44 51 01 | nsilvestre@villedugosier.fr